



SAHEL ET AFRIQUE CENTRALE

MÉDIATION ENVIRONNEMENTALE : PROMOUVOIR UNE GESTION DURABLE DES RESSOURCES NATURELLES PAR DES ACCORDS COMMUNAUTAIRES

“hd

Centre
pour le dialogue
humanitaire

Médiation pour la paix

RÉSUMÉ

L'exploitation des ressources naturelles est essentielle à la survie des communautés africaines, et les défis environnementaux, le changement climatique et les conflits armés renforcent l'attention à porter à la question de leur partage. De nombreux conflits locaux opposent quotidiennement agriculteurs, éleveurs ou encore pêcheurs, et rendent la cohabitation pacifique entre exploitants des ressources naturelles difficile à maintenir. Une réalité d'autant plus aigüe en cas de conflits armés environnants, lorsque les communautés recherchent soutien ou protection auprès des porteurs d'armes.

Le Centre pour le dialogue humanitaire (HD) a développé une approche visant à prévenir et à résoudre les conflits locaux par la médiation. Ces efforts visent à mitiger les conséquences humanitaires des conflits armés sur la population civile, à sécuriser l'accès aux services de base et/ou à renforcer la résilience environnementale des communautés. Depuis 2015, HD a facilité plus de 110 accords en Afrique francophone, dont 37 prévenant ou résolvant des enjeux environnementaux.

Ces accords permettent non seulement d'apaiser les conflits intra- et intercommunautaires, mais aussi de protéger les ressources naturelles et d'adapter les pratiques des communautés pour une exploitation plus durable. Tout en consolidant la résilience locale, ces initiatives favorisent également une gestion autonome des différends et la mise en place de mécanismes de suivi efficaces. Par ailleurs, les acteurs affermissent la conscience de leur rôle dans la préservation des ressources, ce qui renforce l'appropriation des engagements pris. Cette approche, fondée sur l'implication des acteurs locaux et la recherche de solutions endogènes, se révèle être un levier important pour construire une paix durable.



Le Centre pour le dialogue humanitaire (HD) œuvre à la prévention et à la résolution des conflits armés dans le monde entier par la voie de la médiation et de la diplomatie discrète. Organisation impartiale et indépendante, HD fait avancer la paix dans le monde depuis 1999 en aidant les parties en conflit à trouver des terrains d'entente et à conclure des accords. Travaillant à tous les niveaux, de l'international au local, HD rassemble des gouvernements, des partis d'opposition, des groupes armés et des communautés, en incluant femmes et la jeunesse, pour aider les peuples à bâtir une paix durable et un avenir meilleur.

Centre pour le dialogue humanitaire (HD)
114 rue de Lausanne, 1202 Genève, Suisse
Tél. : +41 (0)22 908 11 30

Suivez HD sur X et LinkedIn :

 <https://x.com/hdcentre?lang=fr>

 <https://www.linkedin.com/company/centreforhumanitariandialogue>

 www.hdcentre.org

© avril 2025 – Centre pour le dialogue humanitaire

La reproduction de l'intégralité ou d'une partie de cette publication est sujette à autorisation écrite ainsi qu'à mention de son origine.

Illustrations de [Dramane Diarra](#), un artiste malien de Bamako. Les quatre dessins illustrent les quatre tableaux du processus de médiation facilité par HD à Kouoro au Mali.

INTRODUCTION

L'exploitation des ressources naturelles et l'agriculture de subsistance sont essentielles à la survie d'une grande partie des populations d'Afrique¹. 57% de la population d'Afrique sub-saharienne² en est dépendante. Ceci rend les communautés d'autant plus sensibles à l'instabilité climatique, sachant que le continent est soumis à de nombreuses difficultés environnementales telles que la dégradation des sols, la déforestation ou la perte de biodiversité³. Le changement climatique se présente dans ce cadre comme un facteur aggravant qui fragilise les agrosystèmes africains⁴. L'Afrique de l'Ouest, Centrale et de l'Est apparaissent comme les régions qui y sont les plus vulnérables, alors même que l'instabilité sécuritaire, politique et économique les fragilise par ailleurs⁵. Le risque de conflits locaux s'en trouve dès lors décuplé, notamment ceux en rapport avec le partage des ressources naturelles⁶. La paix devient alors de plus en plus difficile à atteindre et à maintenir.

La médiation peut jouer un rôle crucial dans la prévention et la résolution de ces conflits liés aux ressources naturelles, particulièrement au niveau local. Cette méthodologie, appelée médiation environnementale, ou approche environnementale de la construction de la paix, peut être comprise comme un ensemble de pratiques qui intègrent, utilisent et caractérisent l'environnement comme un point d'entrée et un élément des efforts de médiation, de dialogue et de négociation pour la paix ; et produisent des résultats positifs à la fois en termes de rétablissement de la paix et de protection de l'environnement⁷.

Le Centre pour le dialogue humanitaire (HD) a fait de la médiation environnementale et climatique un objectif de sa stratégie institutionnelle⁸. Dans cette droite ligne, l'organisation entend ici partager son expérience issue de 37 processus de médiation environnementale en Afrique francophone⁹. Cet article revient sur les enjeux auxquels les acteurs locaux au cœur de ces processus font face dans la région, et sur les solutions qu'ils peuvent apporter. Il démontre notamment que par la recherche de solutions endogènes et concertées, les parties en conflit peuvent accéder durablement aux ressources vitales et prévenir d'éventuels nouveaux conflits liés à des problèmes environnementaux. **La médiation environnementale contribue ainsi à la fois à renforcer la capacité d'adaptation des communautés aux chocs climatiques et aux conflits et à rétablir une paix plus durable.**

1. Action Contre la Faim. (2018). Sahel : Une crise pastorale chronique et multiforme [Rapport]. Action Contre la Faim.

https://www.actioncontrelafaim.org/wp-content/uploads/2018/05/ACF_Rapport_Sahel_12p_web.pdf

2. Banque Mondiale. (s.d.). Population rurale (% du total). <https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/SP.RUR.TOTL.ZS?locations=ZG>

3. Union Africaine. (s.d.). Soil Initiative Framework for Africa [Document]. Union Africaine.

https://au.int/sites/default/files/documents/43778-doc-Soil_Initiative_Framework_for_Africa_F.pdf

4. Institut de Recherche Stratégique de l'École Militaire (IRSEM) & Observatoire Défense et Climat. (2023). Les foyers de conflits dans le monde [Note].

https://defenseclimat.fr/wp-content/uploads/2023/06/Note_Foyers-conflits_monde_FR-1.pdf

5. Ibidem

6. UNESCO. (s.d.). Avec le changement climatique, la menace de nouveaux conflits. Le Courrier de l'UNESCO.

<https://courrier.unesco.org/fr/articles/avec-le-changement-climatique-la-menace-de-nouveaux-conflits>

7. Le concept plus large en anglais s'appelle 'Environmental Peacebuilding', avec 'Environmental Peacemaking' comme sous-catégorie utilisé par HD (voir Kratzer et Hillert (2022), Operationalizing Environmental Peacemaking: Perspectives on integrating the environment into peacemaking).

8. <https://hdcentre.org/insights/hds-global-strategy-2024-2027/>

9. La médiation liée aux questions environnementales en Afrique Francophone fait partie d'un portefeuille global croissant à HD de processus de médiation et de dialogue intégrant une dimension environnementale et climatique.



1. Les multiples visages de la conflictualité environnementale

HD conduit ses efforts de médiation dans onze pays d'Afrique francophone depuis plus d'une décennie. L'analyse des conflits pour lesquels l'organisation a été mandatée pour intervenir révèle que les enjeux environnementaux se cristallisent autour du partage des ressources naturelles. Il s'agit là de l'une, si ce n'est de la principale source de conflits locaux.

Sur 110 processus de médiation conduits par HD au Mali, Burkina Faso, Niger, Sénégal, République centrafricaine, Togo et Tchad entre 2015 et avril 2025, 55 traitaient entre autres d'enjeux d'accès ou de partage des ressources naturelles. HD s'est alors évertué à accompagner les parties dans la recherche de la paix d'une part et dans une gestion plus durable des ressources naturelles d'autre part. Le dialogue entre les parties en conflit, qui a permis de construire des consensus, se devait de différencier les diverses sources de tension à l'œuvre.

Des ressources dégradées et distribuées inégalement

La **dégradation des ressources et l'inégalité d'accès** par les parties sont fréquemment facteurs de conflits. C'est le cas au Niger, où dans la région de Diffa, les communautés d'éleveurs Arabes Mahamid et les agriculteurs Kanuri s'opposaient sur le partage des ressources pastorales et agricoles. Les Kanuri accusaient les Arabes Mahamid, venus s'installer dans la région dans les années 1990, de détériorer les cuvettes oasiennes qu'ils utilisaient pour le maraîchage et le pâturage. Au Tchad, le manque de préservation du

natron de Liwa (ressource regorgeant d'une substance minérale composée de carbonate de sodium et de bicarbonate de sodium utilisée par plusieurs usagers) conduisait à des affrontements entre les différents usagers (éleveurs, vendeurs de natron, agriculteurs). Au Togo, l'appauvrissement des terres et la thésaurisation foncière conduit à des conflits pour le contrôle des terres fertiles entre populations considérées comme autochtones et allochtones.

Une conflictualité aggravée par la dégradation de la situation sécuritaire.

Les **déplacements de populations** ont également un fort impact sur la conflictualité autour du partage des ressources naturelles, notamment agropastorales. L'afflux de plusieurs centaines ou milliers de personnes et de leur bétail dans des centres névralgiques non habitués à recevoir de telles masses humaines et animales, et donc non ou sous-équipés, conduit à une dégradation des ressources du fait de la hausse considérable du nombre d'usagers. Au Burkina Faso par exemple, l'instabilité sécuritaire, induite par le conflit entre l'Etat et les groupes armés djihadistes, conduit à des déplacements de populations internes majeurs vers les centres urbains. Les populations déplacées et leurs hôtes ne partageant pas nécessairement les mêmes us et coutumes en matière d'exploitation des ressources naturelles, des tensions et conflits apparaissent. De plus, la pression sur les ressources disponibles augmente, surtout lorsque les populations se déplacent avec leur bétail ou cultivent les terres de manière anarchique. De nouvelles manières de préserver les ressources et l'environnement doivent alors être identifiées, dans un contexte où les communautés voient leurs moyens de subsistance menacés.

Au centre du Mali, **les conflits opposant forces de défense et de sécurité, milices d'auto-défense de chasseurs et groupes armés djihadistes** ont conduit dans de nombreuses localités à l'interdiction pour les agriculteurs d'accéder à leurs champs, ou à du vol de bétail à grande échelle, incitant les transhumants à emprunter d'autres voies de passage. Aussi, dans la Vallée du fleuve Niger au Mali, il a été observé que les conflits ont un impact direct sur l'environnement, les acteurs armés ayant été accusés de déclencher des feux de brousse, intentionnellement ou non, par l'utilisation d'armes à feu. Ces feux de brousse peuvent conduire à la destruction d'écosystèmes locaux, mais également à la diminution des ressources fourragères disponibles dans une zone où elles ont déjà atteint un seuil critique. En outre, la migration des pasteurs dans d'autres zones crée souvent une surcharge sur les pâturages disponibles. Elle entraîne à son tour des tensions entre éleveurs allochtones et autochtones qui souhaitent préserver leur capacité de subsistance.

« Nous nous vantons de nos forêts de néré et karité, nous devons donc les protéger ».

Un représentant de l'Equipe Régionale d'Appui à la Réconciliation (ERAR) de Sikasso, Mali



Le changement climatique comme facteur aggravant des conflits autour des ressources naturelles

Distinguer le rôle du changement climatique dans ce tableau n'est pas aisé, surtout lorsque de nombreux facteurs de conflits s'additionnent et se lient inextricablement. Il apparaît néanmoins certain que dans les cas où l'une des causes de conflit est le partage des ressources naturelles, le changement climatique joue un rôle d'accélérateur de tensions.

L'expérience de HD révèle que **les liens entre changement climatique et les conflits armés sont multiples et complexes**. La raréfaction des ressources du fait du changement climatique induit une hausse de la compétition entre les différents usagers qui peut mener à des conflits¹⁰. D'ailleurs, la recherche académique confirme que le changement climatique contribue à la prolifération des groupes armés et de l'extrémisme violent et que la mobilité humaine, y compris les déplacements internes, les migrations saisonnières et la transhumance, augmente les risques de tensions et conflits¹¹. Au nord du Mali, la présence des acteurs armés djihadistes provoque de nombreux déplacements d'éleveurs qui, avec leurs animaux, se réfugient dans des communes sécurisées, amenant une pression accrue, car les cycles de saisons des pluies de plus en plus irréguliers, de même que les années de faibles pluies, rendent les pâturages moins foisonnants. Cette situation conduit donc à des conflits croissants entre éleveurs et autres usagers.

10. Institut de Recherche Stratégique de l'École Militaire (IRSEM) & Observatoire Défense et Climat. (2023). Les foyers de conflits dans le monde [Note].

https://defenseclimat.fr/wp-content/uploads/2023/06/Note_Foyers-conflits_monde_FR-1.pdf

11. Union africaine, & Weathering Risk. (2023). Évaluation des risques liés à la sécurité climatique en Afrique (pp. 110-113). Weathering Risk.

https://weatheringrisk.org/sites/default/files/document/ACRA_FR_Full%20Report_0.pdf

12. Organisation internationale pour les migrations (OIM). (2023). Mobilité pastorale dans le contexte du changement climatique : Le cas du Mali. Genève : OIM. <https://publications.iom.int/books/mobilite-pastorale-dans-le-contexte-du-changement-climatique-le-cas-du-mali>

En Afrique de l'Ouest et Centrale, où la transhumance transfrontalière est ancrée dans les pratiques traditionnelles, de nombreux éleveurs ont dû revoir leurs itinéraires de transhumance du fait de nombreux facteurs (insécurité, restrictions sur les mouvements transfrontaliers, obstruction des couloirs de transhumance, etc.) dont le changement climatique constitue une part non négligeable. Les variations de saisonnalité avec une hausse de la fréquence des sécheresses affectent la mobilité des animaux¹². De plus, les calendriers de récoltes et de transhumance peuvent parfois se chevaucher du fait de la modification des saisons, conduisant à une cohabitation parfois difficile et conflictuelle entre agriculteurs et éleveurs. C'est le cas au sud du Tchad où, en 2024, la récolte a commencé en retard dans la commune de Goré. En conséquence, les éleveurs transhumants sont arrivés avec leurs animaux alors que les agriculteurs n'avaient pas terminé leurs récoltes. S'en sont suivis des affrontements mortels après la destruction par les animaux d'une partie des cultures.

L'exemple du Niger peut également être cité, où des communautés se disputaient l'accès aux mares du Dallol Maouri (dont une partie est protégée par la convention de Ramsar¹³). Depuis 2016, les berges du Dallol Maouri, utilisées pour l'agriculture et le pâturage, sont touchées par des inondations soudaines et persistantes. Face à cette situation, certains agriculteurs pratiquant l'agriculture pluviale se sont tournés vers l'irrigation, rendant leur présence permanente. Afin d'éviter les conflits entre agriculteurs et éleveurs en raison de la diminution des terres de pâturage disponibles, un arrêté municipal a été adopté en octobre 2016. Il fixe les dates de libération des champs et interdit l'accès ainsi que le pâturage dans la plaine du Dallol Maouri. Cependant, certains éleveurs ne respectaient pas cette interdiction, arguant ne pas avoir été consultés dans la prise de cette décision. Des conflits entre agriculteurs et éleveurs transhumants se sont donc régulièrement manifestés du fait de la destruction des cultures par le bétail.

2. Assurer une paix durable par la prise en compte des enjeux environnementaux dans la médiation d'accords locaux

S'ils ne sont pas gérés, les conflits autour de l'accès ou du partage des ressources naturelles peuvent dégénérer et conduire à des affrontements violents, parfois mortels, des déplacements massifs de population ou à une dégradation prolongée ou quasi irréversible des ressources disputées. **Le rôle du médiateur prend alors tout son sens, car il peut agir à la fois dans la prévention et la résolution de ces conflits.**

En Afrique francophone, HD met à disposition des parties ses services de médiation pour la prévention ou la résolution des conflits environnementaux localement depuis 2015.¹⁴ Depuis lors, HD a facilité plus de 55 accords dont l'enjeu est le partage des ressources naturelles. Parmi eux, 37 sont spécifiquement dédiés à la prévention ou à la résolution de conflits environnementaux. L'ensemble de ces accords ont été mis en œuvre et respectés par les parties.

13. Secrétariat de la Convention de Ramsar. (s.d.). Site officiel de la Convention sur les zones humides. <https://www.ramsar.org/fr>

14. L'expertise de HD se base sur plus de 10 ans d'expérience de la médiation des conflits locaux au Sahel, en République centrafricaine et au Togo. Cette méthodologie de médiation au niveau local est décrite plus en détail dans une publication publiée en 2021 : <https://hdcentre.org/insights/conflict-in-the-sahel-the-benefits-and-limits-of-local-mediation/>

« Nous avons compris que nous sommes les véritables acteurs de protection des ressources naturelles ».

Un représentant des autorités locale de Kouoro, Mali

Prévention de conflits environnementaux

Ces processus de médiation interviennent sur sollicitation des parties lorsque l'accès et l'exploitation de la ressource sont sources de tensions entre les usagers ou lorsqu'elle est fortement dégradée. **Ils interviennent en amont de l'émergence de conflits violents ou de l'adoption de mesures de rétorsion limitant l'accès ou l'usage des ressources naturelles à un ou plusieurs groupes d'usagers.**

Ces processus peuvent aboutir à l'adoption d'accords oraux ou écrits. Les accords oraux peuvent prendre la forme de mécanismes saisonniers de gestion de la ressource, comme des calendriers limitant l'accès de certains usagers à des ressources. Par exemple, HD a facilité au Mali l'adoption de calendriers d'entrée et de sortie du cheptel dans les pâturages dans la zone d'Ansongo, afin de limiter l'affluence simultanée des animaux et de permettre aux pâturages qui se raréfiaient de se régénérer.

Dans d'autres cas, ces processus nécessitent la formalisation par écrit de règles d'accès et d'usages des ressources naturelles. Ils peuvent prendre alors la forme de conventions locales¹⁵ qui définissent clairement les règles d'accès et d'exploitation d'une ressource naturelle de manière détaillée. La convention locale précise également la définition d'un système de contrôle et de sanctions clair et la mise en place d'instances de gestion chargées de la mise en œuvre et du respect de la convention et de l'imposition de sanctions en cas d'infraction par les usagers. Elles sont nécessairement préparées avec les services techniques déconcentrés de l'Etat (en charge de l'hydraulique rurale, de la gestion des forêts, etc.) pour prendre en compte les législations applicables.

Plus rarement, le médiateur accompagne les autorités locales dans la révision de textes législatifs régulant l'accès à certaines ressources. C'est le cas dans le cercle de Mopti au Mali, où HD a soutenu la préfecture en 2021 dans la révision de l'arrêté encadrant l'accès des éleveurs aux résidus rizicoles.

Résolution de conflits environnementaux

Il est important de souligner qu'un conflit environnemental prend régulièrement des tournures identitaires. Les lignes de fracture ethniques empêchent alors le dialogue, chacun accusant l'autre de collusions avec les acteurs armés. Il arrive également que les membres de certaines corporations professionnelles subissent une stigmatisation et qu'un lien, justifié ou non, soit établi, par exemple, entre le pastoralisme, la criminalité et le djihadisme. Ce cas de figure est particulièrement présent dans les contextes sahéliens, dans lesquels

15. Centre pour le Dialogue Humanitaire (HD). (2022). Natural Resources Management in the Sahel: Uses and Customs at the Service of Conflict Resolution. HD. <https://hdcentre.org/insights/natural-resources-management-in-the-sahel-uses-and-customs-at-the-service-of-conflict-resolution/>

un conflit plus large oppose les autorités à des groupes armés. Les négociations entre les parties sont dès lors plus difficiles.

Néanmoins, cela ne préempte pas la nature profondément environnementale de la médiation qui devra être menée. **Les questions environnementales sont souvent utilisées comme point d'entrée pour les négociations pour décrier le dialogue.** Par exemple, au Niger, dans le cadre du conflit opposant les éleveurs transhumants et les communautés sédentaires agricoles vivant à proximité du Dallol Maouri, qui avait conduit à un affrontement violent entre les parties, les négociations se sont concentrées autour des conditions d'accès à la ressource et des enjeux autour de sa protection. Ceci a permis de remettre les enjeux environnementaux au centre, et par là même de contourner dans un premier temps les problématiques plus sensibles liées à la stigmatisation de certaines communautés. **La médiation de l'accès aux ressources permet d'objectiver et de dépassionner le débat**, rendant les discussions entre les parties possibles, là où des questions identitaires plus profondes pouvaient laisser douter de la probabilité d'un dialogue. Indirectement les processus permettent de renouer la confiance et ainsi déconstruisent les amalgames sans pour autant qu'ils ne soient nécessairement au centre du débat.

Formalisés par écrit, les compromis des parties prennent la forme d'accords ou d'engagements pour la paix, et peuvent être précédés par des mesures de confiance dont le champ plus restreint prépare la voie à un accord de paix. Les accords définissent les dispositions à prendre pour un accès ou un partage apaisé à la ressource. Aucun système de sanction ou d'organe de gestion de la ressource n'est mis en place, mais un comité de suivi de l'accord est institué.

Le succès de la médiation environnementale : la résilience des communautés locales

Quelques exemples de dispositions d'accords facilités par HD démontrant l'engagement des parties à adapter leurs pratiques en vue de protéger les ressources naturelles qu'elles exploitent

Convention locale de gestion de la mare de Agofou à cheval entre les communes de Hombori/Mopti et Gossi/Tombouctou, Mali - janvier 2021

Article 9 : L'utilisation de pesticides ou tout autre produit pouvant créer des dommages sur les autres ressources, les animaux et les cultures, est strictement interdite. Les personnes ou organisations qui s'adonnent à de telles pratiques seront lourdement sanctionnées par les instances de gestion de la mare.

Convention locale de gestion du natron de la commune de Liwa, province du Lac, Tchad - juin 2021

Article 1 : La mare et ses ressources constituent les seuls héritages que nous ont légués nos parents. Nous avons l'obligation de les entretenir et de les protéger afin de les laisser en héritage pour nos enfants. Sa gestion rationnelle et consensuelle en accord avec notre culture et nos us et coutumes, constitue une garantie pour la pérennisation des ressources.

Engagements pour la prévention des conflits autour des ressources naturelles de la commune de Kouoro, région de Sikasso, Mali - décembre 2023

Article 3 : Ne pas pratiquer la coupe abusive des bois verts, de même que celle anarchique du bois mort, la cueillette des fruits sauvages non mûres et l'installation de cultures dans les tracés des couloirs de passage pour animaux ;
Accompagner les services techniques et les autorités locales dans la protection de l'environnement et la lutte contre la déforestation par le respect des lois en vigueur.

Accord de prévention de conflit entre les communautés Haoussa et Peulh de la commune de Guéchémé grâce à une gestion apaisée de la plaine du Dallol Maouri, région de Dosso, Niger - avril 2024

Article 4 : Respecter le calendrier de libération des champs établi annuellement et de façon consensuelle par les autorités, sensibiliser les communautés au respect des couloirs de passage, clôturer les jardins maraîchers, ne pas faire pâturer les animaux dans la zone protégée du Dallol Maouri.

Ce qui fait le succès de ces médiations est qu'**elles reposent sur un processus itératif et inclusif**, y compris en termes de suivi. HD veille à ne pas précipiter les processus de médiation pour permettre aux parties de trouver des solutions endogènes à la résolution de leurs différends. Considérant le fait que les tensions et conflits se manifestent en raison de la dégradation ou de l'amenuisement des ressources disponibles, les communautés sont conscientes que leurs moyens de subsistance dépendent de la pérennisation de ces mêmes ressources. HD les accompagne dans le processus de médiation à définir des solutions qui sont mutuellement acceptables pour tous, qui respectent leurs besoins et savoirs écologiques. Ainsi, au cours des processus de médiation, les parties mettent en valeur leurs pratiques durables préexistantes, suggèrent comment les améliorer et rééquilibrent la prise de décision dans la gestion des ressources.

Extrait de la convention de gestion du natron de la Commune de Liwa, province du Lac, Tchad, juin 2021

Article 1 : La mare et ses ressources constituent les seuls héritages que nous ont légués nos parents. Nous avons l'obligation de les entretenir et de les protéger afin de les laisser en héritage pour nos enfants. Sa gestion rationnelle et consensuelle en accord avec notre culture et nos us et coutumes, constitue une garantie pour la pérennisation des ressources.

Les comités de suivi des accords et les instances de gestion de la convention locale jouent un rôle prépondérant dans le respect des engagements définis par les parties et leur mise en œuvre. HD soutient ces instances dans la conduite de leurs missions par la facilitation de rencontres rassemblant leurs membres et par des conseils constants. De l'impact des 21 accords, il ressort notamment :

→ Qu'ils permettent une **adaptation des usages de la ressource** conduisant à son exploitation apaisée. Autrement dit, si des violences se manifestaient autour de l'usage d'une ressource, la médiation permet qu'elles diminuent et qu'en parallèle, elle soit désormais gérée à l'amiable. La capacité acquise des communautés à gérer leurs différends à l'amiable permet de prévenir l'émergence d'autres conflits, particulièrement en cas de chocs climatiques, tels que des inondations ou des sécheresses, ou sécuritaires, tels des opérations militaires ou l'expansion territoriale des groupes armés non-étatiques, qui augmentent temporairement la pression sur les ressources.

Par exemple, dans la région de Tombouctou au Mali, HD a soutenu en 2019 un processus de médiation dans les communes d'Alafia, Doukeire et Salam qui avait permis de prévenir des conflits autour du partage des ressources naturelles. Le comité de suivi de l'accord est rapidement devenu autonome. Ainsi, lorsqu'en 2022, les eaux du fleuve Niger ont monté et ont menacé sérieusement les périmètres rizicoles, le comité de suivi a géré à l'amiable et sans appui de HD les conflits entre usagers qui découlaient de cet événement.

Dans la vallée du fleuve Niger, dans la région de Gao au nord du Mali, HD a soutenu en 2022 un processus pour prévenir les conflits entre les communautés pastorales en relation avec l'apparition d'une mauvaise herbe, l'acheb, dans les pâturages très fréquentés de la vallée du fait des faibles pluies. Etant toxique pour les animaux, les éleveurs se disputaient l'accès aux pâturages qui en étaient dépourvus. Après cette première médiation qui avait permis d'aboutir à la décision d'interdire l'accès aux pâturages où l'acheb proliférait, le temps qu'elle fane, et ainsi de prévenir des conflits, les acteurs de la zone avaient à nouveau sollicité HD en 2023, pour définir cette fois-ci des calendriers d'entrée et de sortie des principaux pâturages de la zone. Cette démarche a permis de prévenir le surpâturage en relation avec l'arrivée massive d'éleveurs fuyant les violences et les vols de bétail par des groupes armés. Cette nouvelle sollicitation démontre la volonté des acteurs d'adapter leurs pratiques, afin de protéger leurs ressources. Les nouveaux calendriers définis ont par ailleurs été respectés par les usagers, permettant ainsi de prévenir des conflits.

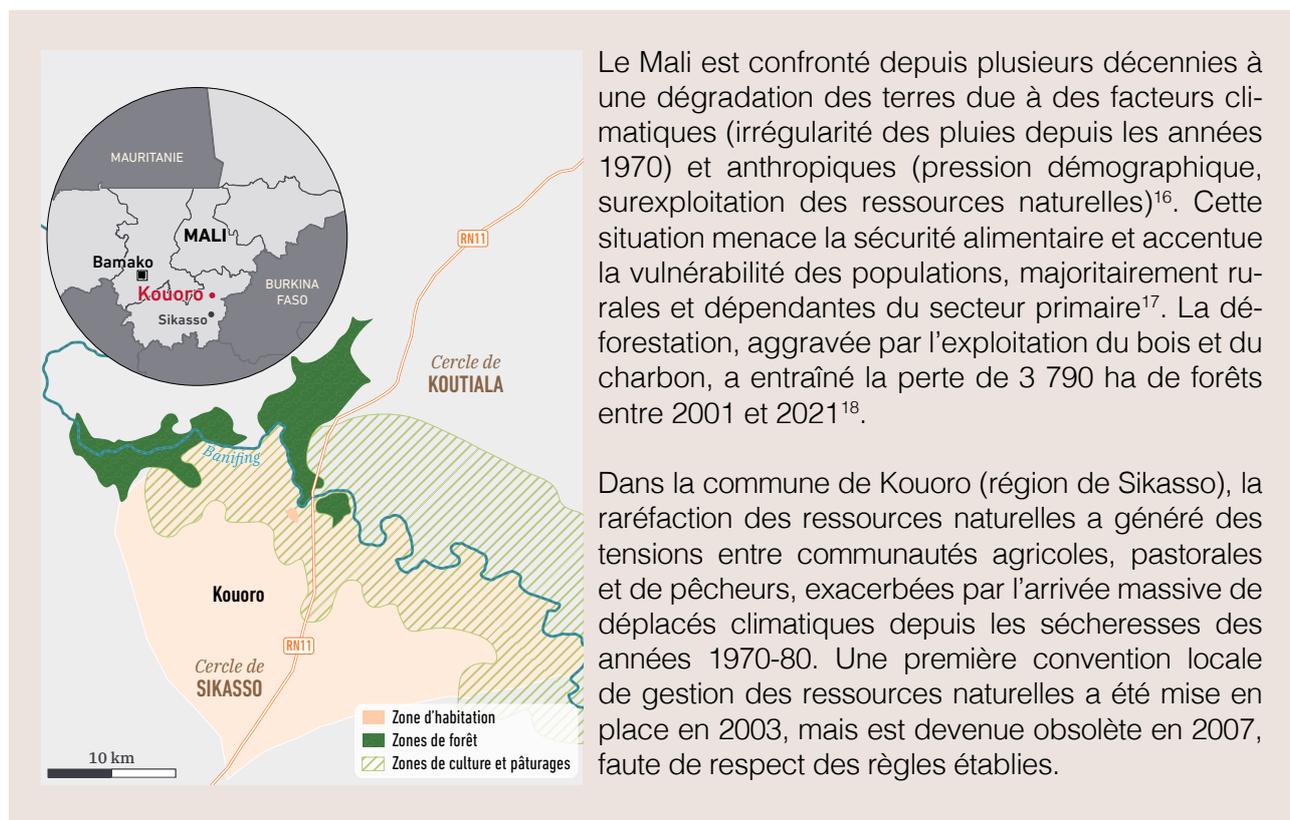
→ Qu'ils contribuent à **protéger les ressources dégradées et facilitent la régénération des écosystèmes** par l'adaptation des comportements des usagers. La pression sur les ressources se retrouve donc diminuée, car les parties adoptent des mesures telles que le reboisement, des calendriers de culture et de récolte, l'interdiction d'accès à certaines zones, etc. qui permettent un usage plus raisonné des ressources disponibles et surtout leur protection ou leur régénération.

Dans le cas de la médiation de la convention locale d'Agofou, facilitée par HD en 2021 au Mali, le respect des règles de gestion définies consensuellement par les parties a contribué notamment à la régénération des pâturages, au retour de certains oiseaux migrateurs qui avaient disparus de la zone ou encore à la modification des pratiques de pêche pour faire face à l'ensablement de la mare.

→ Qu'ils **préviennent les tensions ou la détérioration de la situation en conflits**, permettant ainsi aux communautés de se concentrer sur la mise en œuvre des mesures d'adaptation.

De manière plus globale, la médiation environnementale, en reposant sur les capacités de résilience des communautés, évite aux tensions ou conflits de dégénérer ou de reprendre. Ceci est rendu possible grâce aux comités de suivi des accords qui sont composés de représentants des parties. A titre d'exemple, dans la région de Tillabéri au Niger, HD a soutenu un premier processus de médiation ayant permis de résoudre le conflit qui opposait les communautés du département de Banibangou, du fait de la présence d'acteurs armés et sur fond d'enjeux d'accès au foncier rural. Constatant l'émergence de dividendes de la paix tangibles, tels que la reprise des activités économiques, la mobilisation de partenaires techniques et financiers pour soutenir le développement de la commune ou encore le retour progressif des personnes déplacées, les communautés voisines de Ouallam ont aussi souhaité s'engager pour la paix. Cette extension du processus de médiation de Banibangou à Ouallam, n'aurait pas été possible sans l'implication du comité de suivi de Banibangou et la volonté des communautés de mettre de côté leurs différends et de modifier leurs comportements pour retrouver la paix et veiller à sa durabilité. Les comités de suivi travaillent ainsi à la mise en œuvre des accords locaux et surtout à gérer à l'amiable les différends éventuels entre les parties. Les conflits qui ont opposé les communautés font désormais partie du passé, permettant ainsi aux communautés de se projeter vers l'avenir.

3. Le cas de la médiation de Kouoro



16. Ministère de l'Environnement, de l'Assainissement et du Développement Durable du Mali. (2020). Rapport National « NDT » Mali. Programme de Définition des Cibles Nationales de la Neutralité de Dégradation des Terres (PDC/NDT).

https://www.undc.int/sites/default/files/ldn_targets/2020-03/Mali%20LDN%20TSP%20Country%20Report%20_0.pdf

17. Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). (2022). Évaluation Environnementale Intégrée du Mali.

https://www.undp.org/sites/g/files/zskgke326/files/2023-01/Mali%20EEI%20Report_18122022-4.pdf

18. Global Forest Watch. (s.d.). Tableau de bord du Mali. <https://www.globalforestwatch.org/dashboards/country/MLI/>

En 2020, la crise sécuritaire a entraîné l'arrivée de nouveaux déplacés, intensifiant la pression sur les ressources et entraînant des conflits. La coupe abusive d'arbres protégés, la dégradation des berges du fleuve Banifing et l'exploitation du sable ont aggravé la situation. En juin 2023, des femmes ont manifesté contre la destruction des ressources essentielles à leurs activités économiques.

Face à cette crise, les autorités locales ont initié un processus de médiation, soutenu par HD, pour élaborer une nouvelle convention. Après sept mois de concertations avec divers acteurs, des engagements ont été signés le 22 décembre 2023 pour prévenir les conflits et mieux gérer les ressources naturelles de la commune.

Un comité de suivi de l'accord chargé de monitorer sa mise en œuvre et de gérer à l'amiable les différends résiduels entre les parties a été mis en place. Composé de 25 membres, dont huit femmes, tous désignés par les parties de manière consensuelle, le comité de suivi est devenu un acteur incontournable de conservation des ressources de la forêt de Kouoro et de prévention de conflits entre les usagers.

Depuis la signature de l'accord, les communautés ont changé leurs pratiques. Il a été constaté une baisse de la coupe du bois destiné à la fabrication de charbon à usage commercial ou utilisé comme bois de chauffe. Ceci a été rendu possible par la capacité de résilience des communautés de Kouoro qui s'est matérialisée par la mise en place de patrouilles composées des chasseurs traditionnels et du comité de suivi, et de l'instauration d'un système de sanctions. Le comité de suivi a également décidé de délimiter une zone de 50 mètres aux abords des berges du fleuve Banifing, dans laquelle il est interdit de cultiver ou de couper du bois. Cette mesure vise notamment à favoriser la régénération du sol et de la biodiversité. Grâce à l'engagement des femmes membres du comité de suivi, les associations de femmes regroupant les cueilleuses de karité et de néré œuvrent à la sensibilisation des communautés à l'importance de prévenir la coupe du bois abusive ou de respecter les calendriers définis par la commune pour la cueillette du karité et du néré.

Cependant, ces mesures d'adaptation ont un coût économique pour les communautés, principalement les femmes, qui ont à leur charge la collecte du bois de chauffe. Pour respecter les mesures d'adaptation, elles ne peuvent désormais que récolter le bois mort, qui est très limité. Les communautés de Kouoro doivent également faire face à des acteurs externes à la commune qui viennent couper du bois ou collecter du sable sur les berges du fleuve pour l'emporter dans d'autres localités en vue de leur revente. Elles se retrouvent souvent impuissantes car ces acteurs agissent dans l'illégalité.

Afin de soutenir les efforts du comité de suivi, HD en conseille les membres et les appuie dans la tenue de réunions de coordination. La commune est activement à la recherche de partenaires pouvant renforcer son développement, afin d'apporter de nouvelles sources de revenus aux communautés qui ont vu leurs moyens de subsistance s'amenuiser, et en vue de reboiser la zone. Par exemple, les femmes de Kouoro ont demandé la construction d'un centre de transformation des produits locaux issus du karité et du néré. Les communautés ont également exprimé leur besoin de bénéficier d'un périmètre maraîcher irrigué ou de l'aménagement de 50 hectares de lac artificiel constituant une retenue d'eau pérenne pour développer d'autres activités agricoles, comme la riziculture. Seul un engagement de long terme du comité de suivi de l'accord et des autorités locales pourra garantir une régénération durable des ressources de la commune de Kouoro.

Découvrez en image le processus de médiation de Kouoro





Conclusion

Le continent africain fait face à de nombreux enjeux climatiques qui exacerbent les pressions sur les ressources naturelles et par conséquent les conflits autour de leur usage et de leur accès. HD a développé **une expertise de la médiation environnementale**, en particulier en Afrique francophone autour de la gestion des différends locaux liés à l'accès ou au partage des ressources naturelles. Les médiations facilitées par HD visent à **réduire la conflictualité résultant de la dégradation, de la surexploitation ou de l'amenuisement des ressources naturelles dans un contexte de changement climatique et d'insécurité.**

Les accords facilités impliquent alors l'adoption de nouvelles méthodes de gestion des ressources pour un usage plus rationnel, contribuant ainsi à prévenir de nouveaux conflits et à renforcer la résilience des communautés. En effet, les accords ne cherchent pas uniquement à permettre une exploitation coordonnée des ressources, ce qui risquerait de les détériorer encore plus¹⁹, mais à les protéger afin d'en assurer la durabilité. Ceci permet de répondre à un double impératif : **les communautés locales continuent à tirer profit de leurs moyens de subsistance, tout en veillant à les préserver ou les protéger pour en assurer la durabilité.**

HD travaille à étoffer son portfolio de médiation environnementale en Afrique francophone et à travers le monde en explorant des méthodologies innovantes telles que le soutien aux organisations de conservation des ressources dans la médiation des conflits avec les communautés locales autour des aires protégées.

19. Hillert, L. (2023). Linking Conservation and Peacemaking. Centre pour le Dialogue Humanitaire. <https://hdcentre.org/fr/insights/linking-conservation-and-peacemaking-hd-research-report/>